

Service Universitaire de Psychiatrie de
l'Enfant et de l'Adolescent (SUPEA)

**Concept de formation
postgraduée en psychiatrie
et psychothérapie d'enfants
et d'adolescents**

Concept de formation postgraduée en psychothérapie d'enfants et d'adolescents

Le programme de formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents comporte une formation structurée qui se base sur le programme de formation postgraduée pour le titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents du 1^{er} juillet 2006, révisé le 11 juin 2009.

Le Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SUPEA) du Département de Psychiatrie (DP) correspond à un centre de formation postgraduée de catégorie A1. Ce service est reconnu pour la formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents jusqu'à concurrence de 4 ans.

La durée de la formation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents est de 6 ans, répartie en :

- 4 ans de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents.
- 1 an de psychiatrie et psychothérapie d'adultes.
- 1 an dans une discipline clinique somatique, de préférence pédiatrique.

Au cours des 4 ans de formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, 2 ans au moins de l'ensemble de l'activité doivent être effectués dans une unité ambulatoire et 1 an au moins dans une unité hospitalière, telle qu'une unité d'observation et de traitement, une division psychosomatique ou une unité d'hospitalisation partielle, tel qu'un hôpital de jour, ou de nuit, ou un autre établissement ayant une direction pédopsychiatrique.

Responsable de la formation : Professeur Olivier Halfon, chef du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Co-responsables de la formation : Dr Laurent Holzer, Dre Carole Müller Nix, Dr Philippe Stéphan.

Formateurs directs : médecins associés, médecins hospitaliers, chefs de clinique.

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	4
2. DESCRIPTION GENERALE DU SERVICE.....	4
2.1 Consultations ambulatoires 0-18 ans	7
2.2 Hospitalisation	8
2.2.1 Centre d'Interventions Thérapeutiques pour Enfants (CITE), site Hôpital de l'Enfance Lausanne (HEL)	8
2.2.2 Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescents (UHPA).....	9
2.3 Pédopsychiatrie de liaison.....	10
2.3.1 Liaison HEL (Hôpital de l'Enfance Lausanne).....	10
2.3.2 Liaison CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois).....	11
2.3.3 Consultation 0-3 ans (Pédopsychiatrie de Liaison CHUV).....	11
2.4 Centres de jour.....	12
2.4.1 Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants (CTJE)	12
2.4.2 Centre Psychothérapeutique de l'Hôpital de l'Enfance (CPT).....	13
2.4.3 Unité d'accueil thérapeutique à temps partiel (UATTP).....	13
• Unité d'accueil thérapeutique à temps partiel (UATTP).....	14
2.4.5 Ateliers Thérapeutiques du Funambule	14
2.4.6 Le Centre Thérapeutique de Jour pour Adolescents (CTJA).....	15
2.5 Equipe Mobile pour Adolescents (EMA)	16
2.6 Unité de recherche	17
3. CONCEPT GENERAL DE LA FORMATION POSTGRADUEE EN PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHERAPIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT DU SUPEA.....	23
4. POSTES DE FORMATION	23
4.1 Définition	23
4.2 Processus d'engagement.....	24
4.3 Nombre de postes de cadres de direction	24
5. FORMATION THEORIQUE POSTGRADUEE	24
5.1 Programme de formation théorique postgraduée.....	24
5.2 Formation en psychothérapie	24
6. FORMATION PRATIQUE	25
7. FORMATION CLINIQUE	26
8. FORMATION DIDACTIQUE.....	26
9. FORMATION PERSONNELLE	26
10. EVALUATION DES ASSISTANTS.....	27
11. TRAVAIL DE RECHERCHE.....	27

1. INTRODUCTION

Le Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SUPEA) assure la formation postgraduée des médecins assistants se destinant au FMH de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, ainsi que la formation continue.

Le SUPEA fait partie du Département de Psychiatrie – Centre Hospitalier Universitaire Vaudois (CHUV).

Dans ce cadre, il est rattaché à la Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne pour ses missions d'enseignement prégradué aux étudiants en médecine et de recherche.

2. DESCRIPTION GENERALE DU SERVICE

Dans un contexte d'augmentation des troubles psychiques chez l'enfant et l'adolescent, le Service Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent (SUPEA) de Lausanne joue un rôle de référence central dans les traitements psychiatriques destinés aux enfants et adolescents de la région lausannoise et du Canton de Vaud.

Le SUPEA offre un dispositif de soins complet - consultations ambulatoires, pédopsychiatrie de liaison, urgences pédopsychiatriques, hospitalisation, centre de crise, centres de jour, antenne mobile pour la prise en charge des enfants et des adolescents souffrant de difficultés psychiques.

D'une manière générale **le SUPEA s'adresse aux patients de 0 à 18 ans** révolus et à leur famille qui – pour les consultations ambulatoires – sont domiciliés à Lausanne et sa proche banlieue. Plusieurs de ses structures ont cependant un rayon d'attraction beaucoup plus large car elles sont uniques dans le canton :

- Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescents (UHPA) au CHUV.
- Centre Thérapeutique de Jour pour Adolescents (CTJA) au CHUV.
- Centre d'Intervention Thérapeutique pour Enfants (CITE) à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne (HEL).
- Centre Psychothérapeutique (CPT) à l'HEL.

Unités partenaires du Département de Psychiatrie :

- DEpistage et PARrainage d'Adolescents consommateurs de substance (DEPART).
- Centre vaudois anorexie boulimie (abC).
- Unité de pédopsychiatrie légale.
- Equipe Mobile du Développement Mental (EMDM Mineurs).
- Etablissement de détention pour mineurs "Aux Léchaires", Commune de Palézieux.
- Centre cantonal de l'Autisme.

Unités partenaires hors du Département de Psychiatrie :

- Centre Communal pour Adolescents de Valmont
- L'Abri

Le SUPEA assume en outre la formation postgraduée des médecins assistants se destinant au titre FMH de psychiatrie-psychothérapie d'enfants et d'adolescents, dans le cadre du CEPUSPP de pédopsychiatrie, ainsi que la formation continue aux pédopsychiatres installés, aux pédiatres, aux généralistes, et aux soignants au sens large (psychologues, infirmiers, éducateurs, travailleurs sociaux, etc.).

Instances de direction du SUPEA:

- **Le Bureau**
- **Le Conseil de direction**
- **La Commission de Coordination Clinique Transverse (CCCT)**

Le **Bureau** du SUPEA est composé des membres suivants :

- Prof. O. Halfon, chef de service du SUPEA
- Mme D. Gustin, Adjointe à la direction des soins de département
- Mme M. Baudraz, administratrice

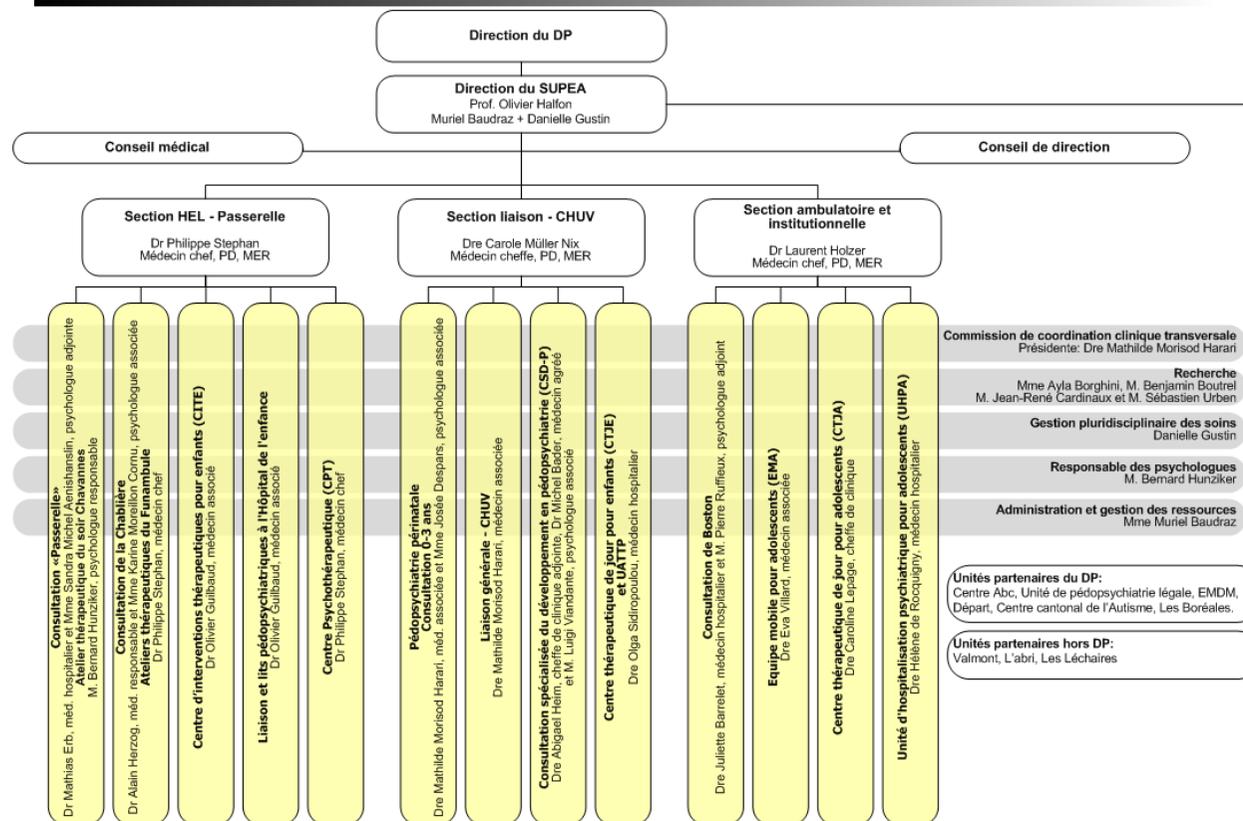
Le **Conseil de direction** du SUPEA est composé des membres suivants :

- Prof. O. Halfon, chef de service du SUPEA
- Mme D. Gustin, adjointe à la direction des soins de département
- Mme M. Baudraz, administratrice
- Dr L. Holzer, PD, MER, médecin chef
- Dre C. Müller Nix, PD, MER, médecin cheffe
- Dr Ph. Stephan, PD, MER, médecin chef
- M. B. Hunziker, psychologue responsable

La **CCCT** du SUPEA est composée de 3 médecins cadres "institutionnels", de 3 binômes des consultations et d'une infirmière orienteure :

- Dre M. Morisod Harari, Présidente, médecin associée
- Dre E. Villars, médecin associée
- Dr O. Guilbaud, médecin associé
- Dre J. Barrelet, médecin hospitalier et M. P. Ruffieux, psychologue adjoint (Binôme de la Consultation de Boston)
- Dr A. Herzog, médecin responsable et Mme K. Moreillon Cornu, psychologue associée (Binôme de la Consultation de la Chablère)
- Dre E. Fontaine, cheffe de clinique adjointe et Mme C. Zermatten, psychologue assistante (Binôme de la Consultation "Passerelle")
- Mme Vanessa Baier, infirmière orienteure

Organigramme du SUPEA



SIA / 23.06.2016

2.1 Consultations ambulatoires 0-18 ans

Les difficultés psychiques des enfants et des adolescents ont souvent une incidence sur leur vie relationnelle, sociale, familiale ou scolaire et se manifestent, parfois, par une expression somatique.

C'est pour répondre à ces difficultés que **3 consultations ambulatoires** sont à la disposition des mineurs du Secteur Centre et de leurs parents, **en fonction du lieu de domicile** :

Consultation de la Chablière

Av. de la Chablière 5
1004 Lausanne
Tél. ++41 (0)21 314 85 58
Fax ++41 (0)21 314 91 69
Email : supea.chabliere@chuv.ch

Responsable :

Dr Philippe Stéphan, PD, MER, médecin chef

Consultation « Passerelle »

Av. de la Gare 34
1022 Chavannes
Tél. ++41 (0)21 314 36 34
Fax ++41 (0)21 314 69 07
Email : supea.passerelle@chuv.ch

Responsable :

Dr Philippe Stéphan, PD, MER, médecin chef

Consultation de Boston

Avenue d'Echallens 9
1004 Lausanne
Tél. ++41 (0)21 314 19 53
Fax ++41 (0)21 314 19 81
Email : supea.bugnon@chuv.ch

Responsable :

Dr Laurent Holzer, PD, MER, médecin chef

Fonctionnements des 3 consultations :

Du lundi au vendredi de 08h00-18h00

2.2 Hospitalisation

Les prises en charge hospitalières s'adressent aux enfants et adolescents de tout le Canton de Vaud présentant des troubles pédopsychiatriques sévères. L'admission se fait **exclusivement sur indication médicale**

Enfants : 0-13 ans / Adolescents : 13-18 ans

>>> Enfants : 0 – 13 ans

2.2.1 Centre d'Interventions Thérapeutiques pour Enfants (CITE), site Hôpital de l'Enfance Lausanne (HEL)

Le CITE est un centre cantonal de crise et d'interventions thérapeutiques brèves qui peut accueillir

- **en semaine**, 30 enfants âgés de 0 à 13 ans mais seulement 14 enfants en même temps la journée. L'accueil des enfants se fait de **9h00 à 16h15 (de 09h00 à 14h00 le mercredi)**. Les enfants sont repartis en 3 groupes en fonction de l'âge : le groupe des 0-4 ans, des 4-8 ans celui des 8-13 ans. Après un entretien d'admission et sur demande pédopsychiatrique, une prise en charge de l'enfant et de son environnement (famille, réseau, école, crèche...) se déroule sur environ 3 mois, à raison de 2 jours par semaine, afin de se donner du temps pour évaluer la situation, élaborer la crise et permettre une reprise développementale. Un travail de réflexion sur l'orientation et l'élaboration d'un projet (de soin, pédagogique et/ou social) adapté à chaque enfant pour le moyen et le long terme constitue un temps important de la prise en charge au CITE.
- **à temps plein, en hospitalisation**, 4 enfants âgés de 0 à 13 ans en lien avec l'unité d'hospitalisation pédiatrique de l'Hôpital de l'Enfance (HEL).

Le CITE s'adresse aux enfants présentant divers problèmes comme par exemple des troubles du comportement, de la communication, du langage, des apprentissages avec ou sans rupture scolaire. Quels que soient les symptômes de l'enfant et de son entourage, le CITE prend en charge toute situation se trouvant dans une impasse thérapeutique et où les ressources extérieures (soins, psychosocial,...) s'avèrent insuffisantes pour permettre à l'enfant une reprise des processus développementaux.

Les soins sont de type institutionnel, dispensés par une équipe pluridisciplinaire à laquelle se joint un enseignant spécialisé. De nombreuses activités sont proposées comme vecteurs de soins : chant, activité sportive, jeux dramatiques, contes, cuisine, atelier bricolage, poterie... Chaque activité est pensée en terme de soin et la mise en commun des différentes observations permet d'évaluer et de traiter au mieux les difficultés de l'enfant.

Infos pratiques :

Ch. de Montétan 14

1004 Lausanne

Adresse postale : Av. de la Chablière 5 – 1004 Lausanne

Tél. ++41 (0)21 314 85 58

Fax ++41 (0)21 314 91 69

Email : supea.cite@chuv.ch

Responsable :

Dr Philippe Stéphan, PD, MER, médecin chef

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 8h00-17h30

>>> Adolescents : 13 – 18 ans**2.2.2 Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescents (UHPA)**

La prise en charge hospitalière s'adresse aux adolescents de tout le Canton de Vaud présentant des troubles pédopsychiatriques aigus. **Ouverte 24 heures sur 24**, l'UHPA accueille des adolescents de 13 à 18 ans en situation de crise ou souffrant de difficultés psychiques exigeant une hospitalisation pédopsychiatrique. L'admission se fait exclusivement sur indication médicale.

La prise en charge globale, en étroite collaboration avec les services ambulatoires, prend en compte les aspects psychologiques, éducatifs, familiaux, sociaux et scolaires. Elle vise à comprendre la nature et le sens des difficultés rencontrées et à favoriser une résolution de la situation de crise ayant mené à l'hospitalisation.

Le projet thérapeutique individuel est élaboré par une équipe pluridisciplinaire en collaboration avec les parents et comprend des activités thérapeutiques, pédagogiques, ergothérapeutiques, sportives, de jeux et de loisirs.

Traitements individuellement ajustés :

- Prise en charge psychiatrique et psychothérapeutique
- Approche psychodynamique et cognitivo-comportementale
- Approche psychopharmacologique spécialisée
- Intégration des aspects scolaires (liens systématiques avec les écoles, évaluation des compétences par un enseignant, cours de soutien individualisés, élaboration d'un projet scolaire)
- Intégration des aspects sociaux de la problématique (bilan par une assistante sociale, liens avec le Service de Protection de la Jeunesse et avec les foyers d'accueil pour mineurs)
- Travail en réseau avec les divers intervenants

Activités thérapeutiques de groupe :

- Groupe conte
- Activité créatrice
- Revue de presse
- Sport
- Sorties à visée culturelle
- Réunions communautaires

Prise en charge des familles :

- Entretiens de famille, travail avec les parents autour du projet thérapeutique
- Entretiens de réseau impliquant les parents
- Groupes d'information et de soutien pour les parents d'adolescents souffrant de TCA (animés par des intervenants de la consultation de Boston et de l'UMSA).

Capacité d'accueil : 10 lits.

Infos pratiques :

Hôpital Nestlé, Niv. 02
Av. Pierre-Decker 5
1011 Lausanne
Tél. ++41 (0)21 314 37 95
Fax ++41 (0)21 314 37 90
Email : supea.uhpa@chuv.ch

Responsable :

Dr Laurent Holzer, PD, MER, médecin chef

Fonctionnement :

Tous les jours 24h sur 24

2.3 Pédopsychiatrie de liaison

L'Unité de Pédopsychiatrie de Liaison prend en charge les enfants et les adolescents hospitalisés ou vus en consultation soit au **CHUV**, soit à l'**Hôpital de l'Enfance**, ainsi que leur famille, si une intervention pédopsychiatrique est requise en raison de troubles psychiques ou de conséquences psychiques dus à des maladies physiques.

>>> Enfants: 0 – 18 ans

2.3.1 Liaison HEL (Hôpital de l'Enfance Lausanne)

Une équipe pluridisciplinaire (infirmière, psychologue, pédopsychiatre) intervient sur demande et en collaboration étroite avec l'équipe de pédiatrie auprès d'enfants hospitalisés à l'Hôpital de l'Enfance dans le service de pédiatrie. Elle apporte également un soutien dans les prises en charges d'enfants et d'adolescents diabétiques.

L'équipe infirmière apporte un soutien à la prise en charge des enfants nécessitant un traitement psychiatrique continu organisé au Centre d'Interventions Thérapeutiques pour Enfants (CITE), la journée et, dans le service de pédiatrie, la nuit.

La capacité de cet accueil à temps complet : est de 4 lits de pédiatrie mis à disposition de la pédopsychiatrie

La **Consultation de Pédopsychiatrie de Liaison de l'Hôpital de l'Enfance** est destinée aux patients de cet établissement. Elle est assurée par des collaborateurs de la Consultation de la Chablière et par l'équipe de pédopsychiatrie de liaison.

Infos pratiques :

Av. de la Chablière 5
1004 Lausanne
Tél. ++41 (0)21 314 85 58
Fax ++41 (0)21 314 91 69
Email : supea.liaisonhel@chuv.ch

Responsable :

Dr Philippe Stéphan, PD, MER, médecin chef

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 8h00-18h00

2.3.2 Liaison CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois)

La Pédopsychiatrie de Liaison-CHUV intervient auprès d'enfants hospitalisés au CHUV, ainsi qu'auprès d'enfants suivis de manière hospitalo-ambulatoire par les Consultations Spécialisées de la Pédiatrie (maladies chroniques ou situations médicales complexes). Activité de consultations avec les enfants et leurs parents et de liaison avec les équipes soignantes.

La pédopsychiatrie de Liaison-CHUV a également une activité ambulatoire pour les enfants très jeunes présentant des troubles d'adaptation ou une psychopathologie sévère précoce (Consultation Spécialisée du Développement en Pédopsychiatrie (CSD-P), Consultation 0-3 ans), ainsi que pour l'évaluation des troubles des apprentissages en lien avec la neuropédiatrie du CHUV (CSD-P).

Le champ clinique comprend les enfants vus par le DMCP : pédiatrie et chirurgie générale en particulier oncologie pédiatrique, médecine périnatale (maternité, néonatalogie et unité de développement), neuropédiatrie et les colloques multidisciplinaires de prévention de la maltraitance ; les futures mères vues par le Département de Gynécologie Obstétrique.

Infos pratiques :

Hôpital Nestlé, Niv. 05

Av. Pierre-Decker 5

1011 Lausanne

Tél. ++41 (0)21 314 35 35

Fax ++41 (0)21 314 37 86

Email : supea.liaisonchuv@chuv.ch

Responsable :

Dre Carole Müller Nix, PD, MER, médecin cheffe

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 8h00-18h00

2.3.3 Consultation 0-3 ans (Pédopsychiatrie de Liaison CHUV)

Consultation ambulatoire qui s'occupe de psychiatrie périnatale et du très jeune enfant : troubles psychofonctionnels, troubles psychosomatiques de l'enfant, psychopathologie relationnelle précoce et troubles de l'adaptation (0-3 ans).

Infos pratiques :

Hôpital Nestlé

Av. Pierre-Decker 5

1011 Lausanne

Tél. ++41 (0)21 314 35 35

Fax ++41 (0)21 314 37 86

Email : supea.liaisonchuv@chuv.ch

Responsable :

Dre Carole Müller Nix, PD, MER, médecin cheffe

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

2.4 Centres de jour

Enfants : 0-13 ans / Adolescents : 13-18 ans

>>> Enfants : 0 – 13 ans

- Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants (CTJE)
- Centre Psychothérapeutique de l'Hôpital de l'Enfance (CPT)
- Unité d'accueil thérapeutique à temps partiel (UATTP)
 - UATTP du CTJE
 - Atelier thérapeutique du soir – Passerelle (ATS)

2.4.1 Centre Thérapeutique de Jour pour Enfants (CTJE)

Le CTJE est à la fois un centre pédopsychothérapeutique et une école du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation. Il assure la prise en charge globale (éducative, scolaire et thérapeutique), de jour, à temps complet, de 12 enfants âgés de 4 à 7 ans au moment de leur admission, dont les troubles envahissants du développement rendent la scolarisation habituelle impossible. Pédopsychiatres, éducateurs, psychologues, logopédistes, assistants sociaux et enseignants du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF) définissent un programme adapté aux difficultés de l'enfant et offrent un soutien intensif aux parents. **L'objectif est leur réintégration dans le circuit scolaire ordinaire ou leur orientation vers un établissement d'enseignement spécialisé.**

La durée moyenne de séjour au CTJE est de deux années, pour certains enfants suivies d'une postcure, notamment à l'unité d'accueil thérapeutique à temps partiel (UATTP).

Infos pratiques :

Chemin des Geais 8

1066 Epalinges

Tél. ++41 (0)21 314 19 65

Fax ++41 (0)21 314 59 43

Email : supea.ctje@chuv.ch

Responsable :

Dre Carole Müller Nix, PD, MER, médecin cheffe

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 8h00-15H30 sauf mercredi 8h30-11H30

Fermeture pendant les congés scolaires

2.4.2 Centre Psychothérapeutique de l'Hôpital de l'Enfance (CPT)

Il s'agit d'une structure issue de la fusion de deux structures lausannoises : d'une part le Bercaïl et d'autre part le Centre de Jour. Le CPT existe en tant que tel depuis 2001. Le CPT accueille et soigne, de jour et en internat, 56 enfants de 4 à 12 ans, présentant de graves troubles de la personnalité, ayant si possible un potentiel cognitif préservé. La prise en charge se fait sur une durée s'étendant entre 2 et 4 ans. La perspective est de tendre vers la meilleure insertion scolaire et sociale possible.

Le CPT est constitué de 9 groupes d'accueils de jour, accueillant 6 enfants encadrés par un enseignant spécialisé et un éducateur. Le groupe des petits en âge préscolaire est constitué de 8 enfants à temps partiel. 21 enfants sont conjointement pris en charge en internat partiel, ce dernier a principalement une fonction thérapeutique et non d'accueil.

Les membres du SUPEA, pédopsychiatres, psychologues, assistantes sociales participent activement au processus de soin, en permettant la mise en perspective des difficultés présentées par les enfants au quotidien, ainsi que d'accompagner les familles.

Le SUPEA est lié par une convention avec la fondation de l'Hôpital de l'Enfance et la gestion du CPT se fait en codirection.

Les admissions se font sur double indication médicale et scolaire (autorisation du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF) requise)

Infos pratiques :

Hôpital de l'Enfance
Ch. de Montétan 16
1004 Lausanne

SUPEA : Tél. ++41 (0)21 314 96 58 Fax ++41 (0)21 314 91 69

Ecole spéciale : Tél. ++41 (0)21 314 83 42 Fax ++41 (0)21 314 90 27

Email : hel.cpt@chuv.ch

Responsable :

Dr Philippe Stéphan, PD, MER, médecin chef

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 08h00-17h00

Fermeture la moitié des vacances scolaires sauf Noël

1 semaine en octobre, février et Pâques

2 semaines à Noël

5 semaines fin juillet- début août

2.4.3 Unité d'accueil thérapeutique à temps partiel (UATTP)

L'UATTP est une structure d'accueil et de soin à temps partiel. Elle répond au besoin de prise en charge d'enfants présentant des troubles psychologiques, des difficultés scolaires et nécessitant des soins dans un cadre sécurisant et régulier tout en restant intégré dans le système scolaire. Le petit groupe d'enfants est accueilli en fin d'après-midi, après l'école, et le mercredi après-midi pour accomplir des activités à visées pédagogiques et psychothérapeutiques.

En fonction du lieu d'habitation :

- **Unité d'accueil thérapeutique à temps partiel (UATTP) du CTJE**

Chemin des Geais 8
1066 Epalinges
Tél. ++41 (0)21 314 19 65
Fax ++41 (0)21 314 59 43
Email : supea.ctje@chuv.ch

Responsable :

Dre Carole Müller Nix, PD, MER, médecin cheffe

Fonctionnement :

Mardi et mercredi : 14h-17h
Jeudi : 9h-11h45
Fermeture pendant les congés scolaires

- **Atelier Thérapeutique du Soir Chavannes (ATSC)**

Av. de la Gare 34
1022 Chavannes-près-Renens
Tél. ++41 (0)21 314 36 34
Fax ++41 (0)21 314 69 07
Email : supea.passerelle@chuv.ch

Responsable :

Dr Philippe Stéphan, PD, MER, médecin chef

Fonctionnement :

Lundi, mardi et jeudi de 16h00-18h00 et le mercredi de 14h00-16h45

>>> Adolescents : 13 – 18 ans

2.4.4 Ateliers Thérapeutiques du Funambule

Les ateliers thérapeutiques du Funambule est une unité spécialisée faisant partie du SUPEA. L'équipe est composée de soignants du SUPEA (pédopsychiatre, psychologue, ergothérapeute) et d'intervenants extérieurs (artistes).

La structure s'adresse à des jeunes de 10 à 18 ans dont le lien à la formation est fragilisé, menacé, voire rompu. Il est important qu'une hypothèse psychopathologique soit posée et que la prise en charge soit pensée de manière multifocale.

Les ateliers se déroulent sur quatre demi-journées d'ouverture hebdomadaire avec des contenus représentant les axes de la créativité, du travail sur le corps, de l'expression et de la mise en situation de groupes. Les participants peuvent intégrer un ou plusieurs ateliers (atelier cuisine, atelier musique-vidéo, atelier écriture, atelier céramique, atelier conte, atelier capoeira).

Les prestations sont prises en charge par l'assurance maladie.

Infos pratiques :

Ch. des Avelines 12
1004 Lausanne
Tél. ++41 (0)21 314 91 27
Fax ++41 (0)21 314 91 69
Email : supea.funambule@chuv.ch

Responsable :

Dr Philippe Stéphan, PD, MER, médecin chef
Fonctionnement :
Mercredi et jeudi de 9h -17H30
Fermeture la moitié des vacances scolaires sauf Noël
1 semaine en octobre, février et pâques
2 semaines à Noël
4 semaines en été

2.4.5 Le Centre Thérapeutique de Jour pour Adolescents (CTJA)

Le CTJA accueille des adolescents, de 13 à 18 ans, de tout le Canton de Vaud, souffrant de psychoses, de troubles de la personnalité, de dépression, etc. Il est à la fois un hôpital de jour pédopsychiatrique et une école du Service de l'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (SESAF).

La prise en charge globale, par une équipe pluridisciplinaire, prend en compte les aspects psychologiques, éducatifs, familiaux, sociaux et scolaires. Elle vise à comprendre la nature et le sens des difficultés rencontrées, à construire un projet individuel sur un plan scolaire ou de formation professionnelle et à favoriser une reprise évolutive aussi large que possible. Les projets de soins sont individualisés et adaptés à chaque situation.

La durée du traitement peut varier de quelques semaines à plusieurs mois.

Traitements individuellement ajustés :

- Prise en charge psychiatrique et psychothérapeutique
- Approche cognitivo-comportementale, psychodynamique et systémique
- Approche psychopharmacologique spécialisée
- Intégration des aspects d'orientation scolaire et professionnelle (bilan par un enseignant et une assistante sociale)
- Remédiation cognitive
- Travail en réseau avec les différents intervenants scolaires, soignants, éducatifs, sociaux et médicaux.

Scolarisation spécialisée :

- Assurée par trois enseignants qui assurent des cours en petit groupe (maximum 9 élèves)
- Bilan du niveau scolaire et des aptitudes d'apprentissage
- Soutien scolaire individualisé
- Elaboration d'un projet scolaire ou de formation professionnelle.

Activités thérapeutiques de groupe :

- Ergothérapie
- Groupe d'entraînement aux habiletés sociales
- Psychodrame de groupe
- Entraînement aux facultés métacognitives

- Groupe prévention
- Groupe mouvement et expression corporelle
- Sport
- Activités créatrices, dessin, musique, théâtre.

Prise en charge des familles :

- Entretiens de famille réguliers, travail avec les parents autour du projet thérapeutique
- Entretiens de réseau impliquant les parents.

Capacité d'accueil : 18 adolescents

Infos pratiques :

Av. de Beaumont 48

1012 Lausanne

Tél. ++41 (0)21 314 17 30

Fax ++41 (0)21 314 17 35

Email : supea.ctja@chuv.ch

Responsable :

Dr. Laurent Holzer, PD, MER, médecin chef

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 08h30-17h00

Fermeture estivale de 5 semaines

2.5 Equipe Mobile pour Adolescents (EMA)

>>>Adolescents : 13 – 18 ans

L'EMA est destinée aux adolescents, de 13 à 18 ans, domiciliés dans le secteur centre du canton, qui présentent des troubles psychiatriques sévères et qui refusent les soins ou échappent au suivi ambulatoire classique qui leur est proposé. Elle peut également intervenir comme mesure de soutien pour faciliter les transitions après une hospitalisation à l'Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescents (UHPA) ou au Centre Thérapeutique de Jour pour Adolescents (CTJA).

Une équipe pluridisciplinaire restreinte comprenant psychiatre, infirmière et assistante sociale offre à l'intention d'adolescents à haut risque psychopathologique une évaluation et un suivi psychiatrique dans le milieu :

- Intervention intensive dans le milieu de vie pour des adolescents difficilement accessibles aux soins psychiatriques.
- En collaboration avec les familles impliquées.
- Soins pédopsychiatriques favorisant la continuité.

La demande d'évaluation ou de soins peut émaner de l'adolescent lui-même, de sa famille ou de professionnels impliqués (demande directe aux collaborateurs de l'EMA ou par téléphone au 021 314 17 30).

Les indications concernent des adolescents suivis avec beaucoup de difficultés en pédopsychiatrie, mais aussi des adolescents suivis par le Service de Protection de la

Jeunesse (SPJ), le Service d'Enseignement Spécialisé et d'Appui à la Formation (SESAP), voire le Tribunal des Mineurs (TM).

Le modèle d'intervention est celui d'un suivi « pro-actif » dans le milieu, en collaboration étroite avec le pédopsychiatre référent, impliquant directement les parents et les professionnels de l'adolescence concernés par la situation. Le traitement se base avant tout sur la relation soignante qui dans sa continuité et sa nature de soutien devrait permettre d'établir une alliance et l'instauration d'un climat de confiance. L'intervention à domicile se veut être un levier dans la reprise du processus de socialisation et offrira différents appuis favorisant la reprise d'une activité, aussi modeste soit-elle, avec des exigences initiales minimales qui augmenteront au fur et à mesure, avec une progression adaptée au rythme de l'adolescent.

Infos pratiques :

Avenue d'Echallens 9

1004 Lausanne

Tél. ++41 (0)21 314 17 30

Fax ++41 (0)21 314 19 61

Email : supea.aima@chuv.ch

Responsable :

Dr Laurent Holzer, PD, MER, médecin chef

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 08h30-17h00

2.6 Unité de recherche

L'unité de recherche du SUPEA est une unité multidisciplinaire; elle est composée de chercheurs professionnels permanents (psychologues et biologistes), de cliniciens du SUPEA et de chercheurs engagés sur des fonds extérieurs temporaires, publics (comme le Fonds National Suisse de la Recherche scientifique) ou privés (comme la Fondation de la psychiatrie de la petite enfance). Les chercheurs engagés sur des fonds extérieurs sont généralement en formation post-graduée (Master spécialisé ou doctorat, en psychologie ou en médecine).

Les thèmes des recherches couvrent un vaste éventail de la psychopathologie développementale et des neurosciences: risques périnataux, traumatismes dans l'enfance, hyperactivité, jusqu'aux conduites de dépendance à l'adolescence (addiction).

Les projets sont menés dans un but d'enrichissement des connaissances sur les troubles de l'enfant et de l'adolescent, sur les soins et les préventions. Ils sont élaborés en interaction avec les équipes cliniques. Les études sont fréquemment menées en réseau avec d'autres équipes, en Suisse et à l'étranger.

Descriptif des axes et projets de recherche du SUPEA

Boutrel, B.; Halfon, O.

Notre laboratoire cherche à développer des modèles animaux permettant une meilleure compréhension des circuits neuronaux responsables de la prise de décision, notamment dans le cadre des pathologies addictives. Notre objectif est l'identification des processus adaptatifs à l'origine de la recherche de sensation, de la prise de risque, de l'abus de substance et des troubles du comportement alimentaire. Nos trois axes de recherche sont:

- L'identification du mécanisme neurobiologique des hypocretines/orexines dans la recherche et la prise de cocaïne, d'alcool et de saccharine.
- L'identification des gènes impliqués dans le comportement compulsif de recherche de nourriture à l'aide d'un modèle développé au laboratoire.
- L'identification des mécanismes de vulnérabilité liés au développement cérébral de l'adolescence (chez le rat) afin de comprendre si des épisodes de stress ou des excès de consommation de drogues peuvent avoir des conséquences plus ou moins réversibles à l'âge adulte.

Cardinaux, J.-R.; Magistretti, P.; Halfon, O.

Rôle du coactivateur transcriptionnel CRT1 dans les troubles de l'humeur et la prise de poids liée aux médicaments psychiatriques.

L'étude du rôle de CRT1 dans les mécanismes neurobiologiques impliqués dans diverses maladies psychiatriques est actuellement un des buts majeurs de notre recherche qui s'appuie sur l'étude du comportement de souris déficientes en CRT1, que nous avons générées dans notre laboratoire. Nous avons ainsi pu mettre en évidence que ces souris ont une balance énergétique perturbée, ce qui se traduit par une obésité (Breuillaud et al., 2009. *Nature Med.* 15, 989-990), un comportement social altéré, ainsi que des endophenotypes associés à la dépression (Breuillaud et al., 2012. *Biol. Psy.* 72, 528–536).

Parallèlement, nous étudions le rôle de CRT1 dans le contrôle central de la balance énergétique. Nous collaborons avec le Prof. Chin Eap du CNP qui étudie les associations possibles entre des polymorphismes génétiques et la prise de poids sévère que certains antipsychotiques atypiques peuvent provoquer. De manière intéressante, son groupe a trouvé que les patients porteurs d'un polymorphisme particulier du gène de CRT1 avaient un BMI significativement inférieur aux patients contrôles (Choong et al., 2013. *JAMA Psychiatry*). Ce polymorphisme change un acide aminé et nous étudions les conséquences potentielles de ce changement sur la fonction de CRT1.

Urban, S.; Stephan, Ph.; Halfon, O.

Equipe délinquance

Axes de recherche :

- A) Interactions entre émotion, cognition et stress à travers des troubles des conduites (adolescent).

- 1) Projet soutenu par le FNS : « Revisiting the role of impulsivity in conduct disorder: an ecological study of disruptive behaviors in incarcerated adolescents ».
 - 2) Projet : Stress et délinquance : mesures du cortisol basal et stratégies de coping émotionnel chez des adolescents incarcérés, projet effectué en collaboration avec Line Guillod.
 - 3) Réseau européen d'étude de la personnalité borderline à l'adolescence.
 - 4) Evaluation et intervention sur la cohérence cardiaque en tant que marqueur de stress chez les jeunes avec troubles de conduites, projet effectué en collaboration avec Jérôme Favrod.
 - 5) Modèles mentaux liés à la transgression et à l'agression, dans une population d'adolescents tout-venant et délinquants : une nouvelle méthode d'évaluation avec l'Implicit Association Test ?
 - 6) Reconnaissance des émotions et manque d'empathie et d'émotivité chez des adolescents tout-venant et délinquants : évaluation (assessment) traditionnelle, écologique et innovatrice.
- B) Evaluations cliniques et cognitives des jeunes présentant un trouble des conduites (enfants et adolescents), des abus (dépendance de substance) et troubles des apprentissages.
- 7) Evaluations des interactions entre les processus cognitifs et émotionnels chez des adolescents à haut potentiel cognitifs, projet effectué en collaboration avec Pierre Fumeaux.
 - 8) Evaluations des interventions thérapeutiques de DEPART.
 - 9) Mentalisation chez l'enfant, projet effectué en collaboration avec Ayala Borghini.
 - 10) Reconnaissance émotionnelle et prosodie chez les Aspergers.

Urban, S.; Holzer, L.; Halfon, O.

Equipe psychose

Axe de recherche : Remédiation cognitive, interventions et évaluations pédopsychiatriques

Projets spécifiques et collaborations :

- 1) Adaptation et évaluation neuropsychologique ainsi que par imagerie cérébrale du programme de remédiation cognitive (RECOG) pour les adolescents souffrant de psychose, projet effectué en collaboration avec Pascal Vianin et Bodgan Draganski (demande de financement FNS au 1^{er} octobre 2013).
- 2) Evaluation des biomarqueurs de la schizophrénie (projet NCCR) effectué en collaboration avec Kim Do.
- 3) Evaluation et intervention spécifique pour des adolescents dans la phase de prodrome de la psychose, projet effectué avec Alessandra Solida et Philippe Conus.
- 4) Evaluation des interventions thérapeutiques (groupes thérapeutiques du CTJA, Equipes mobiles pour Adolescents, etc.) ainsi que développement de nouveaux outils cliniques.
- 5) Evaluation et intervention sur la cohérence cardiaque en tant que marqueur de stress, projet effectué en collaboration avec Jérôme Favrod.

Borghini, A.; Müller Nix, C.; Pierrehumbert, B.

1. Stress périnatal et trauma intergénérationnel

Key words

prématurité - fentes labio-palatines – PTSD - interactions précoces – attachement – régulation émotionnelle – cortisol salivaire – synchronie physiologique – psychopathologie – intervention précoce - mentalisation

Description

Événements périnataux et développement : Quatre études longitudinales explorent l'impact traumatique d'événements périnataux sur le développement de l'enfant et la relation parents-enfant. Ces études comportent entre autre des suivis à long terme (0 à 1 an et 0 à 11 ans pour deux populations de grands prématurés; 0 à 4 ans pour une population d'enfants nés avec une fente labio-palatine), l'évaluation d'interventions précoces et des mesures neuroendocriniennes chez l'enfant comme chez le parent.

Torrisi, R.; Borghini, A.; Pierrehumbert, B.; Halfon, O.

2. Traumatisme et réponses neuroendocriniennes de stress

Key words

Traumatisme - abus – oncologie – prématurité – PTSD – ACTH - cortisol salivaire – oxytocine - physiologie – psychopathologie - attachement – régulation émotionnelle – mentalisation

Description

Traumatisme précoce et réponses neuroendocriniennes : Trois études explorent l'altération de la réactivité neuroendocrinienne face au stress chez des sujets ayant vécu des événements stressants dans l'enfance (abus – maladie potentiellement létale – grande prématurité). Le rôle modérateur de la qualité de l'attachement est prise en compte. La signature épigénétique chez ces sujets a fait l'objet d'un récent développement en collaboration avec les HUG, Genève (fonds AXA).

Borghini, A.; Stephan, Ph.; Kapp, C.; Bader, M.; Torrisi, R.; Halfon, O.

3. Mentalisation

Key words

Mentalisation – régulation émotionnelle – développement - effet des interventions - psychopathologie

Description

La mentalisation : Etude des aspects développementaux des capacités de mentalisation et des liens avec la clinique. Toutes les cohortes du secteur "Stress et Périnatalité" comportent des mesures de mentalisation. A cela s'ajoute de nouvelles cohortes d'enfants présentant diverses pathologies (THADA, psychopathologies, obésité, douleurs chroniques, placement en famille d'accueil, etc.). Deux instruments d'évaluation de la mentalisation sont en cours de validation sur la base des données obtenues auprès de ces cohortes, l'un pour les enfants d'âge scolaire, l'autre chez le parent (plus de 250 codages).

Bader, M.; Halfon, O.

Axe de recherche : le déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH / ADHD)

1. Le TDAH est le trouble pédopsychiatrique le plus fréquent (prévalence de 5% à 7%). Les axes de recherches actuels sont l'impact de training informatisé cognitif en se basant sur les hypothèses de la plasticité cérébrale et l'effet de médication. Une étude en collaboration avec Nouchine Hadjikhani d'imagerie cérébrale financée par le FNS et la fondation Novartis pour la recherche scientifique concernant la mémoire de travail chez des adolescents avec un TDAH est terminée et est dans la phase terminale d'analyse des données en vue de plusieurs publications.
2. Une seconde étude pluridisciplinaire d'EEG cérébral en collaboration avec les Professeurs Alessandro Villa et Lorenz Goethe (HEC) concernant les processus de prise de décision, de mémoire de travail et d'attention chez des jeunes adultes avec un TDAH est en cours de réalisation.
3. Une troisième recherche d'imagerie cérébrale en collaboration avec Eleonara Fornari (CIBM) et du Professeur Chin Eap (DP CHUV) concerne les effets cliniques de l'atomoxetine chez des adolescents avec un TDAH et est dans la phase du recrutement de sujets contrôles (17 sujets cliniques investigués à ce jour).

Halfon, O.; Kapp, C.; Perlini, T.

Projet qualité – enquête de satisfaction dans les consultations ambulatoires du canton de Vaud

Première partie : Récolte dans toutes les consultations ambulatoires du canton de Vaud (N=1261) (Kapp et al 2013, SANP) > En cours : rédaction article pour différence dans perception enfants/parents et validation des échelles.

Deuxième partie : Récolte (juin 2013-septembre 2013) auprès de la population ayant rompu le suivi (récolte par téléphone) : env. 180 questionnaires.

Horsch, A.; Pierrehumbert, B.

La santé mentale pendant la période périnatale

1. Evaluation de l'efficacité de l'écriture expressive dans le cas de la naissance premature. (Protocole 14/12)

Dans cette étude d'intervention, nous offrons une thérapie par l'écriture expressive aux femmes qui récemment ont donné naissance à un bébé prématuré, dans l'espoir que ceci aidera à soulager leur détresse psychologique et améliorera leur santé physique. Les participantes sont aléatoirement assignées à un groupe d'intervention ou à un groupe témoin et l'efficacité d'une telle thérapie est mesurée à 3, 4 et 6 mois (l'âge corrigée). Cette proposition de tenir un journal de bord de leur expérience traumatisante implique un coût financier minimal, ce qui en fait donc une option particulièrement attractive et pourrait potentiellement faire partie intégrante des soins post-hospitaliers ordinaires dispensés à ces familles.

Horsch, A.; Morisod-Harari, M.

2. La santé mentale des couples pendant la grossesse et après l'accouchement. (Protocole 480/2012)

Cette étude a deux objectifs:

1. Evaluer le stress post-traumatique, l'anxiété et la dépression, ainsi que les facteurs de risque les plus courants (antécédents de traumatismes, antécédents psychiatriques, soutien social) liés au stress post-traumatique chez les femmes et leurs partenaires pendant le dernier trimestre de la grossesse, immédiatement après l'accouchement, 1 semaine après l'accouchement, ainsi qu'après 1, 3 et 6 mois après l'accouchement (étude longitudinale).
2. Examiner l'efficacité et l'efficience d'une tâche visuo-spatiale (Tetris) dans la prévention des intrusions traumatiques chez les femmes et leurs partenaires qui ont eu une césarienne en urgence.

POUR PLUS DE PRÉCISIONS:

➤ **Clinique** :

Recherche en cours :

http://www.chuv.ch/psychiatrie/dp_home/dp-recherche/dp-recherche-centres/dp-supea-recherche.htm

Publications :

<https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Un/UnUnite.php?UnId=108&LanCode=37&menu=pub>

Responsable :

- M. Sébastien Urben, PhD, Responsable de secteur de recherche
Tél. ++41 (0)21 314 74 92
Fax ++41 (0)21 314 74 81

Infos pratiques :

Unité de recherche du SUPEA
Avenue d'Echallens 9
1004 Lausanne
Tél. ++41 (0)21 314 74 90
Fax ++41 (0)21 314 74 81
Email : supea.recherche@chuv.ch

➤ **Neurosciences** :

Recherche en cours :

http://www.chuv.ch/psychiatrie/dp_home/dp-recherche/dp-recherche-centres/dp-cnp.htm

Publications :

<https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Un/UnUnite.php?UnId=211&LanCode=37&menu=pub>

Responsables :

- M. Benjamin Boutrel, PhD, PD, MER, Responsable d'unité de recherche
Tél. ++41 (0)21 314.36.27
Fax ++41 (0)21 643 69 50
- M. Jean-René Cardinaux, PhD, PD, MER, Responsable d'unité de recherche
Tél. ++41 (0)21 314.35.96
Fax ++41 (0)21 643 69 50

Infos pratiques :

Centre de neurosciences psychiatriques
Site de Cery
1008 Prilly-Lausanne
Tél. ++41 (0)21 314 36.52
Fax ++41 (0)21 643.69.50

3. CONCEPT GENERAL DE LA FORMATION POSTGRADUEE EN PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHERAPIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT DU SUPEA

Selon l'article 2.2 du programme FMH, la formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent consiste en une formation d'au moins 4 ans devant comporter au moins 640 heures au total de cours, séminaires et travail personnel. De plus, le (la) candidat(e) devra avoir participé à au moins 2 congrès de la Société Suisse de Psychiatres d'enfants et d'adolescents et au moins à 2 autres congrès scientifiques sur la psychiatrie et la psychothérapie d'enfants et d'adolescents. Le (la) candidat(e) devra également attester d'au moins 160 heures de supervision en psychothérapie. Il s'agit de cas de psychothérapies en cours effectuées par le (la) candidat(e), présentés personnellement à titre individuel ou éventuellement en petits groupes.

4. POSTES DE FORMATION

4.1 Définition

Le SUPEA offre un très large éventail de postes pour les psychiatres-psychothérapeutes d'enfants et d'adolescents en formation, en ambulatoire, en hospitalier, dans les structures psychothérapeutiques institutionnelles ou pour la recherche. Les médecins peuvent ainsi réaliser l'ensemble de leur formation dans le cadre du SUPEA.

L'ensemble du SUPEA dispose de **26** places de formation postgraduée.

4.2 Processus d'engagement

Un médecin assistant qui postule au SUPEA adresse une lettre de motivation et un curriculum vitae au Prof. O. Halfon qui le recevra pour un premier entretien. Dans le cours de la procédure d'engagement, il sera vu ensuite par le médecin responsable de l'unité dans laquelle il est prévu qu'il travaille, avant que son engagement proprement dit soit réalisé.

Lors de leur arrivée dans le service, les médecins assistants sont accueillis le premier jour par le médecin chef de service ainsi que par le médecin cadre de l'unité où ils sont engagés. Un dossier leur est remis, contenant des informations détaillées sur l'organisation générale du SUPEA et les détails de la formation postgraduée clinique et théorique. Les nouveaux médecins assistants visitent les différentes consultations et lieux thérapeutiques du SUPEA.

4.3 Nombre de postes de cadres de direction

Médecin chef de service	1	FMH
Médecins chefs	3	FMH
Médecins associés	3	FMH

5. FORMATION THEORIQUE POSTGRADUEE

5.1 Programme de formation théorique postgraduée

La [formation théorique postgraduée](#) se présente sous la forme :

- Cours [CEPUSPP](#) (Centre d'Enseignement Post-Universitaire pour la Spécialisation en Psychiatrie et Psychothérapie) de pédopsychiatrie.

Les pédopsychiatres en formation bénéficient de toutes les possibilités offertes par le SUPEA. Leur participation est discutée avec le médecin cadre de l'unité où ils travaillent, sur les plans qualitatifs et quantitatifs, en fonction de leur taux d'activité.

5.2 Formation en psychothérapie

Le SUPEA assure la formation des psychiatres en psychothérapie psychanalytique, systémique et TCC, conformément aux dispositions émises par la FMH.

Pour la formation en psychothérapie psychanalytique, celle-ci s'acquiert en priorité à la faveur de supervisions individuelles de psychothérapies pratiquées avec des enfants et des adolescents et conduites à raison de une à deux séances hebdomadaires sur une durée suffisante pour que puisse être faite l'expérience du déploiement et du changement des mouvements transférentiels et contre-transférentiels. A cet effet, le SUPEA bénéficie de l'intervention de superviseurs internes et externes.

Le contenu de la formation en psychothérapie se résume ainsi :

Connaissances : acquisition des connaissances théoriques et métapsychologiques minimales portant sur les aspects techniques de la psychothérapie analytique dans le cadre de séminaires.

Aptitudes : reconnaissance et maniement des mouvements transférentiels et contre-transférentiels se produisant dans les psychothérapies d'enfants et d'adolescents.

Attitudes : capacité de recul et de réflexion dans la conduite des cures psychothérapeutiques avec les enfants et les adolescents ; aptitude à penser l'écart théorico-pratique.

De plus, les pédopsychiatres en formation de psychothérapie analytique sont encouragés à réaliser une expérience psychothérapeutique personnelle, telle qu'elle est requise par les exigences du FMH en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents.

35 séances/année de supervisions de psychothérapie psychanalytique, systémique et/ou comportementale sont payées par le SUPEA pour chaque médecin en formation (jusqu'à concurrence de 150 séances sur l'ensemble de la formation).

6. FORMATION PRATIQUE

Le travail clinique des médecins en formation consiste en consultations de crise, consultations d'investigation, consultations thérapeutiques, interventions de garde et expertises d'une part, et en psychothérapies instaurées d'autre part (psychothérapies individuelles, parents-enfants, de couple ou de famille, mais également psychodrames individuels ou groupes thérapeutiques). Tous les collaborateurs ont en charge des psychothérapies.

La formation pratique des médecins assistants repose sur les présentations cliniques au professeur, les synthèses hebdomadaires avec le médecin responsable de l'unité ainsi que sur les supervisions suivantes :

- Supervision des investigations cliniques par les chefs de clinique (1 heure 30 par semaine en moyenne la première année, 1 heure par semaine en moyenne la deuxième année).
- Supervisions (individuelles ou en groupe) du travail thérapeutique par les cadres du service (jusqu'à 3 heures 30 par semaine).

35 séances/année de supervisions de psychothérapie psychanalytique, systémique et/ou comportementale sont payées par le SUPEA pour chaque médecin en formation (jusqu'à concurrence de 150 séances sur l'ensemble de la formation).

- Supervision des interventions de garde par un médecin référent (chef de clinique ou cadre).
- Supervision des expertises par le médecin responsable de l'unité (selon les besoins).

7. FORMATION CLINIQUE

Elle se déroule quotidiennement dans le travail clinique auprès du patient, dans les différentes unités de soins du SUPEA. Elle passe d'abord par la supervision directe du cas par le chef de clinique ou le médecin cadre. De plus, elle est formalisée à travers les dispositifs suivants :

- Présentations cliniques et synthèses de chaque unité de soins du SUPEA.
- Présentations au chef de service.

8. FORMATION DIDACTIQUE

Le médecin en formation dispose, lors des semestres universitaires, du jeudi après-midi pour suivre le cycle de trois ans des cours du Centre d'Enseignement Post-Universitaire pour la Spécialisation en Psychiatrie et Psychothérapie (CEPUSPP), section pédopsychiatrie. Sa fréquentation ainsi que celle du cours de base, qui se déroule en alternance, est obligatoire pour les médecins assistants.

Les activités de formation suivantes sont données dans le service et sont **obligatoires** :

- Conférences
- Cours de recherche
- Séminaires de formation postgraduée (possibilité de s'inscrire à deux séminaires par mois pour les plein-temps)
- Introduction à l'examen clinique
- Supervisions de groupe
- Présentations cliniques communes entre la neuropédiatrie et la pédopsychiatrie, entre l'UMSA et le SUPEA ...

9. FORMATION PERSONNELLE

En dehors des activités communes du service et de la supervision de la consultation par le chef de clinique et le médecin cadre, le médecin en formation est tenu aux activités didactiques personnelles suivantes :

Thèse

Le médecin en formation a la possibilité de rédiger sa thèse au cours de son travail au SUPEA (fortement recommandé pour les médecins en formation de catégorie A). Dans ce cas, le sujet doit être choisi avec le professeur chef de service.

Fréquentation des cours extérieurs au service et des congrès

Le médecin en formation doit participer à l'extérieur du service et en Suisse à au moins deux congrès scientifiques ayant un rapport avec la psychiatrie-psychothérapie d'enfants et d'adolescents.

Il doit participer aux congrès annuels de la Société Suisse de Psychiatrie-Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents (selon les exigences du « *Programme de formation postgraduée du 1^{er} juillet 2006, révisé le 11 juin 2009* », les candidats se destinant à la psychiatrie-psychothérapie d'enfants et d'adolescents doivent avoir participé à au moins deux congrès de la SSPEA et, de plus, à au moins deux autres congrès scientifiques sur la psychiatrie et la psychothérapie d'enfants et d'adolescents).

La participation à des congrès à l'étranger est encouragée. Il est vivement recommandé d'y présenter un travail (communication, poster, etc.).

Psychanalyse personnelle

Il est fortement recommandé que le médecin en formation suive une psychanalyse personnelle. Les heures de séance, deux au maximum par semaine, peuvent être prises sur le temps de travail et doivent être compensées. Ces deux heures doivent se situer à des moments de la journée compatibles avec la bonne marche du service et aux autres impératifs de la formation postgraduée. Le reste doit être pris en dehors du temps de travail habituel.

10. EVALUATION DES ASSISTANTS

Les **médecins assistants** sont évalués chaque année, par le professeur chef de service.

Les **chefs de clinique** sont évalués tous les deux ans, par le professeur chef de service.

11. TRAVAIL DE RECHERCHE

Les médecins assistants en formation peuvent accomplir un travail de recherche personnel ou en s'intégrant aux différentes lignes de recherche en place dans le SUPEA, en particulier pour réaliser leur thèse de doctorat, des publications ou des présentations dans des congrès. Ils peuvent bénéficier à cette fin d'un appui spécifique des collaborateurs de l'Unité de Recherche du SUPEA, ainsi que des différents cadres du service.